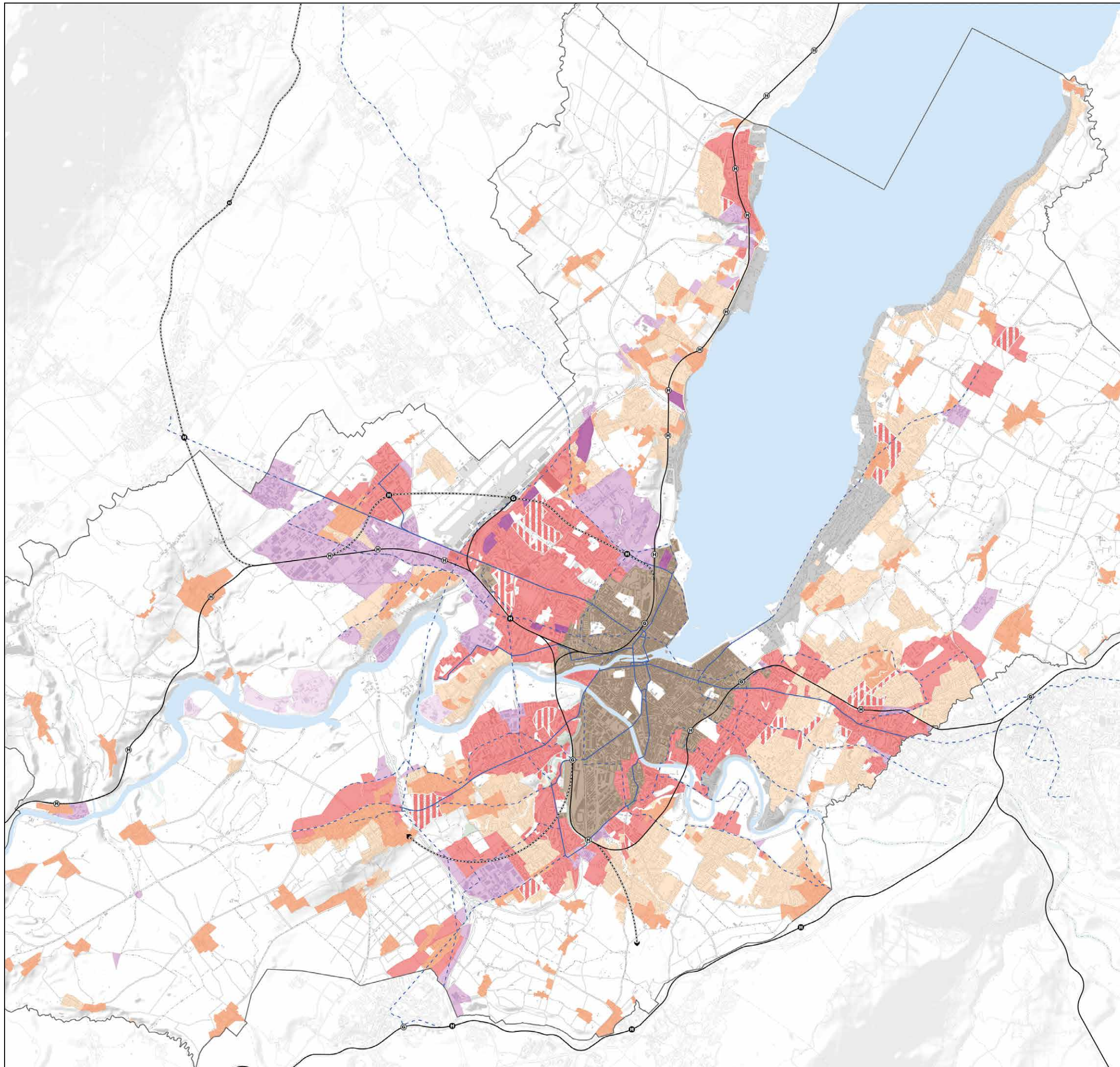




DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

Office de l'urbanisme

Direction de la planification cantonale

PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030 Carte n°1 - Principes de densification Annexe aux fiches A01 à A08

LES PÉRIMÈTRES ET TRACÉS SONT REPRÉSENTÉS DE MANIÈRE APPROXIMATIVE.
LA DÉLIMITATION EXACTE SERA AFFINÉE À L'OCCASION DES PLANIFICATIONS
ULTÉRIEURES.

QUARTIERS MIXTES

- Densité intermédiaire à forte : ID minimal = 1,8 à 2,5
- Densité modérée à intermédiaire : ID minimal = 1 à 1,8
- Densité modérée :
Noyaux suburbains : ID minimal = 0,8 à 1
Villages ruraux : ID minimaux différenciés
- Grands périmètres de densification
différenciée de la zone 5 : ID minimaux différenciés

ZONE 5

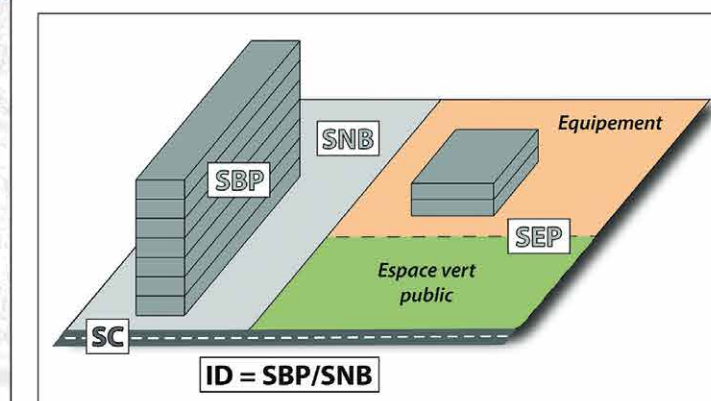
- Densité faible : IUS maximal = 0,6
- Périmètres de protection (rives du lac, IUS max : 0,2)

QUARTIERS À DOMINANTE ACTIVITÉS ET ÉQUIPEMENTS

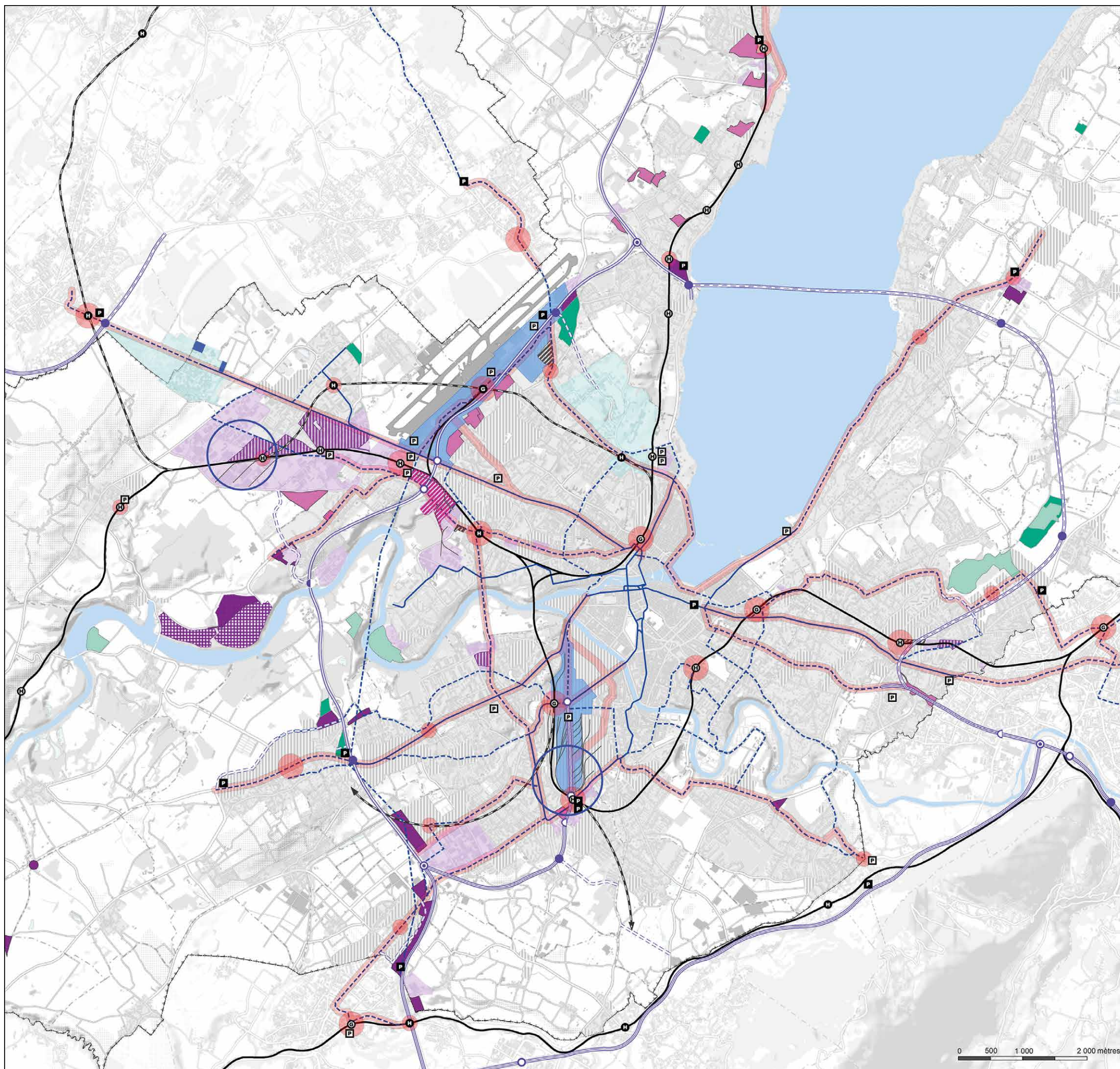
- Densité intermédiaire : ID minimal = 1,8
- Densité modérée : ID minimal = 1
- Densité faible : ID minimal = 0,6

MOBILITÉ

- Lignes de chemin de fer existantes / compléments à étudier
- Gares ou haltes existantes / en projet
- Axes forts TC existants / compléments à étudier



L'ID (indice de densité) est le rapport entre la surface brute de plancher destinée aux logements et aux activités (SBP) et la surface nette de terrain à bâtir (SNB), soit la surface totale du périmètre concerné (ST), dont sont déduites les surfaces projetées vouées à la circulation externe (SC) et au raccordement et les surfaces vouées aux espaces et équipements publics d'une certaine importance (SEP), répondant au minimum aux besoins d'un quartier, par exemple une école, un mail ou un parc public. Cet indice sert à déterminer la densité des surfaces constructibles pour le logement et les activités.



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

Office de l'urbanisme

Direction de la planification cantonale

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030

Carte n°2 - Sites d'activités et zones industrielles Annexe aux fiches A01 - A07 - A08

SITES D'ACTIVITÉS ET ZONES INDUSTRIELLES

- Zones industrielles à densifier
- Zones industrielles extensives
- Secteur citernes à restructurer
- Zone de développement d'activités mixtes (ZDAM)
- Sites d'activités à destination d'équipement public / extensions
- Sites d'activités desservis par le rail
- Activités internationales /
Extension activités internationales
- Pôles d'activités
- Extensions urbaines à dominante activités
- Densification de la zone 5
à dominante activités et équipements
- Concentration d'activités le long
des voies urbaines structurantes (en milieu urbain)
- Concentration d'activités dans les centralités
principales / secondaires à développer
- Pôles logistiques
- Déclassements de zones industrielles
à effectuer

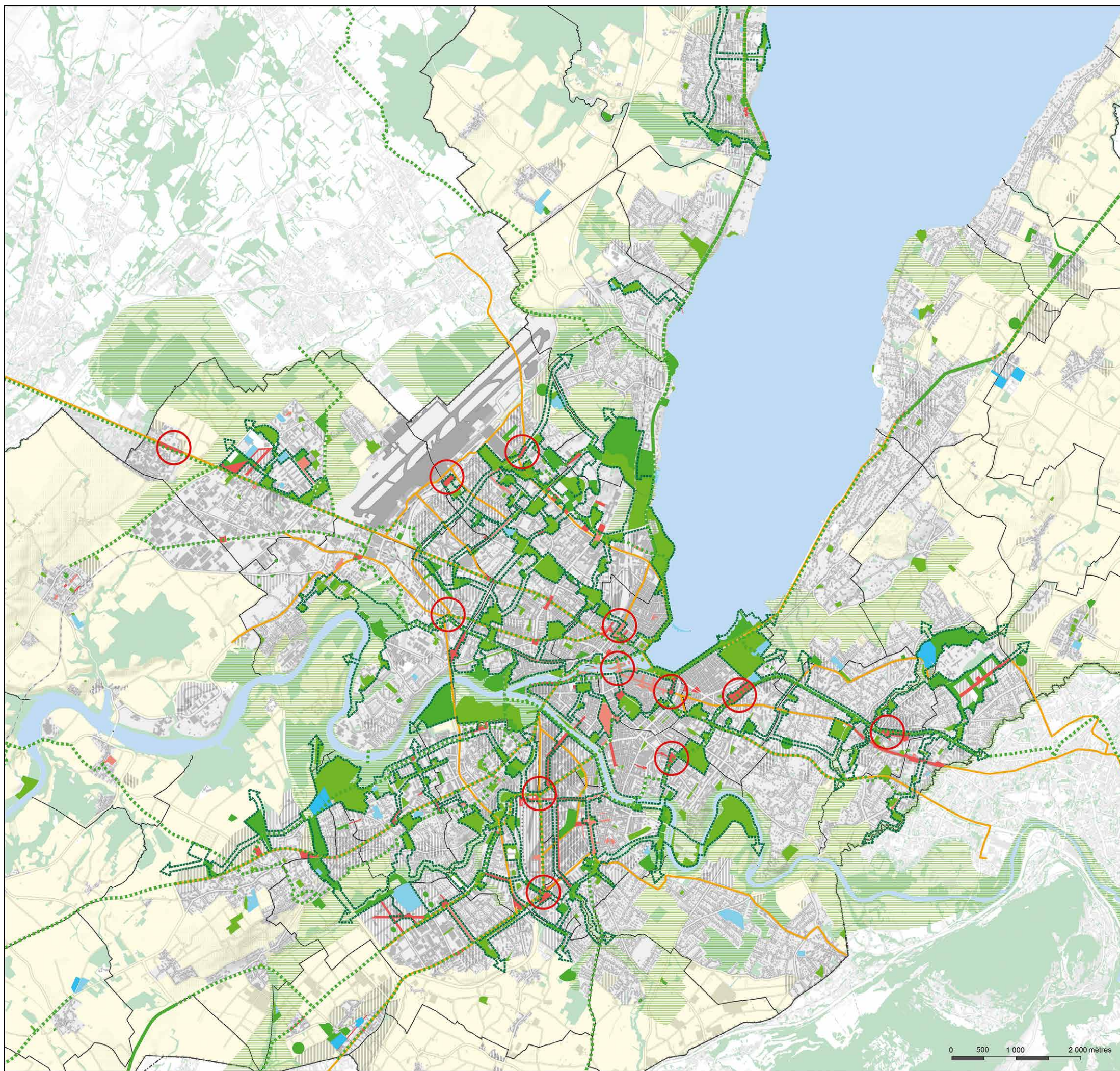
URBANISATION ACTUELLE ET FUTURE

- Zones urbaines existantes
- Périmètres de renouvellement, de densification
ou d'extensions urbaines à dominante habitations

MOBILITÉ

- Lignes de chemin de fer en service / projets engagés
ou compléments au réseau ferroviaire
- Autoroutes / nouveaux tronçons routiers et autoroutiers /
à étudier / élargissements
- Axes forts TC existants / projets engagés
ou prolongements à étudier

0 500 1 000 2 000 mètres





REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

Office de l'urbanisme

Direction de la planification cantonale

PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030

Carte n°3 - Espaces verts et publics

Annexe aux fiches A10 et A11

ESPACES VERTS, ESPACES PUBLICS

Données de base	Contenu du plan directeur
	 Parcs publics, aires de détente, cimetières
	 Espaces publics, mails
	 Espaces sportifs ouverts
	 Pénétrantes de verdure
	 Axes verts structurants
	 Voies urbaines structurantes
	 Liaisons structurantes de mobilité douce
	 Espace agricole
	 Espaces publics d'importance cantonale autour des interfaces de transports

URBANISATION ACTUELLE ET FUTURE

	 Zones urbaines existantes
	 Périmètres de renouvellement, de densification ou d'extensions urbaines

0 500 1 000 2 000 mètres

PDCn 2030 | 1re mise à jour
Adopté par le Grand Conseil le 10 avril 2019
Approuvé par la Confédération le 18 janvier 2021

Liste des projets

01 - Enseignement secondaire (fiche A12)

- 01-01 ES-II, La Gravière, Meyrin
- 01-02 ES-II, Les Cherpines, Confignon
- 01-03 C.O. du Renard, reconstruction à Vernier
- 01-04 CFP Santé-social, Bernex
- 01-05 CO, Bernex

02 - Enseignement / Université et HES (fiche A12)

- 02-01 Ext. Haute école de santé, Genève
- 02-02 Pôle des arts-Cité de la musique, Feuilantines, Genève
- 02-03 Pôle des sciences - Rive-droite-de-l'Arve (Université)
- 02-04 Pôle des sciences - Rive-gauche-de-l'Arve (HEPIA)

03 - Santé-social (fiche A12)

- 03-01 HUG divers projets site Cluse-Roseraie, Genève
- 03-02 Clinique psychiatrique de Belle-Idée, Thônex

04 - Transports (fiche A12)

- 04-01 TPG, dépôt route du Bois-des-Frères, Vernier
- 04-02 TPG, dépôt à Saint-Georges, Lancy
- 04-03 Aire autoroutière, Bardonnex

05 - Administration (fiche A12)

- 05-01 Relocalisation du Service cantonal des véhicules à Bernex

06 - Justice et sécurité (fiche A12)

- 06-01 Hôtel de police, Queue d'Arve, agrandissement, Genève
- 06-02 Les Dardelles, établis. d'exécution des peines, Puplinge
- 06-03 PSI, SARA, CCPD, Ct. de départ fédéral, Gd-Saconnex
- 06-04 Palais de justice à l'Étoile, Carouge

07 - Militaire (fiche A12)

- 07-01 Site d'Épeisses, caserne, Avully
- 07-02 Site d'Aire-la-Ville, dépôt, logistique
- 07-03 Site de Mategnin, Centr. d'engagement (agr.), Meyrin

08 - Culture (fiche A12)

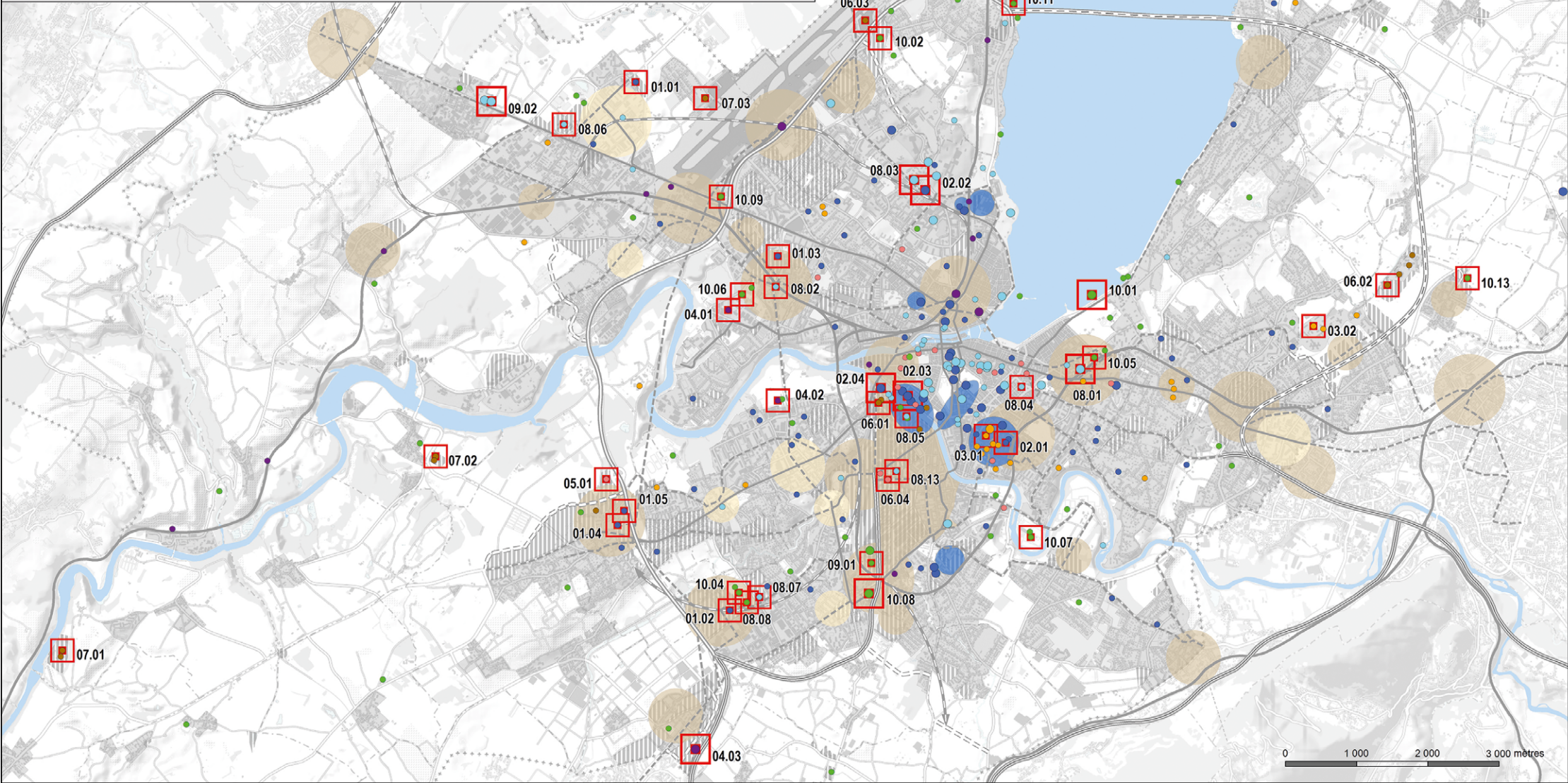
- 08-01 Nouvelle Comédie aux Eaux-Vives, Genève
- 08-02 Centre culturel de Châtelaine (CCC), Vernier
- 08-03 Pôle des arts - cité de la musique aux Feuilantines, Genève
- 08-04 Pavillon de la danse, Place Sturm, Genève
- 08-05 Fil de l'Arve, Genève
- 08-06 Espaces culturels aux Vergers, Meyrin
- 08-07 Espaces de création pour artistes aux Cherpines, PLO
- 08-08 Halle de cirque et équip. polyvalents aux Cherpines, PLO
- 08-13 Équipement culturel majeur à l'Étoile (PAV), Carouge

09 - Autres (fiche A12)

- 09-01 Maison de la Montagne / Centre des droits humains, Lancy
- 09-02 Portail de la science au CERN, Meyrin

10 - Sports (fiche A13)

- 10-01 Plage des Eaux-Vives et port, Genève
- 10-02 Pôle football à "Pré-du-Stand", Gd-Saconnex
- 10-03 Extension du centre sportif de la Bécassière, Versoix
- 10-04 Parc des sports aux Cherpines, Plan-les-Ouates
- 10-05 Centre sportif de la gare des Eaux-Vives, Genève
- 10-06 Centre sportif "Vernier 115"
- 10-07 Rénovation du centre sportif du Bout-du-Monde, Genève
- 10-08 Nouvelle patinoire à "Trèfle-Blanc", Lancy
- 10-09 Équipement sportif et de loisirs, Meyrin
- 10-10 Infrastructures de football, Corsier, Hermance, Anières
- 10-11 Plage du Vengeron et port, Bellevue
- 10-12 Port de Corsier
- 10-13 Terrains de sport, Puplinge



PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030
Carte n°4 - Centralités et équipements
Annexe aux fiches A12 et A13

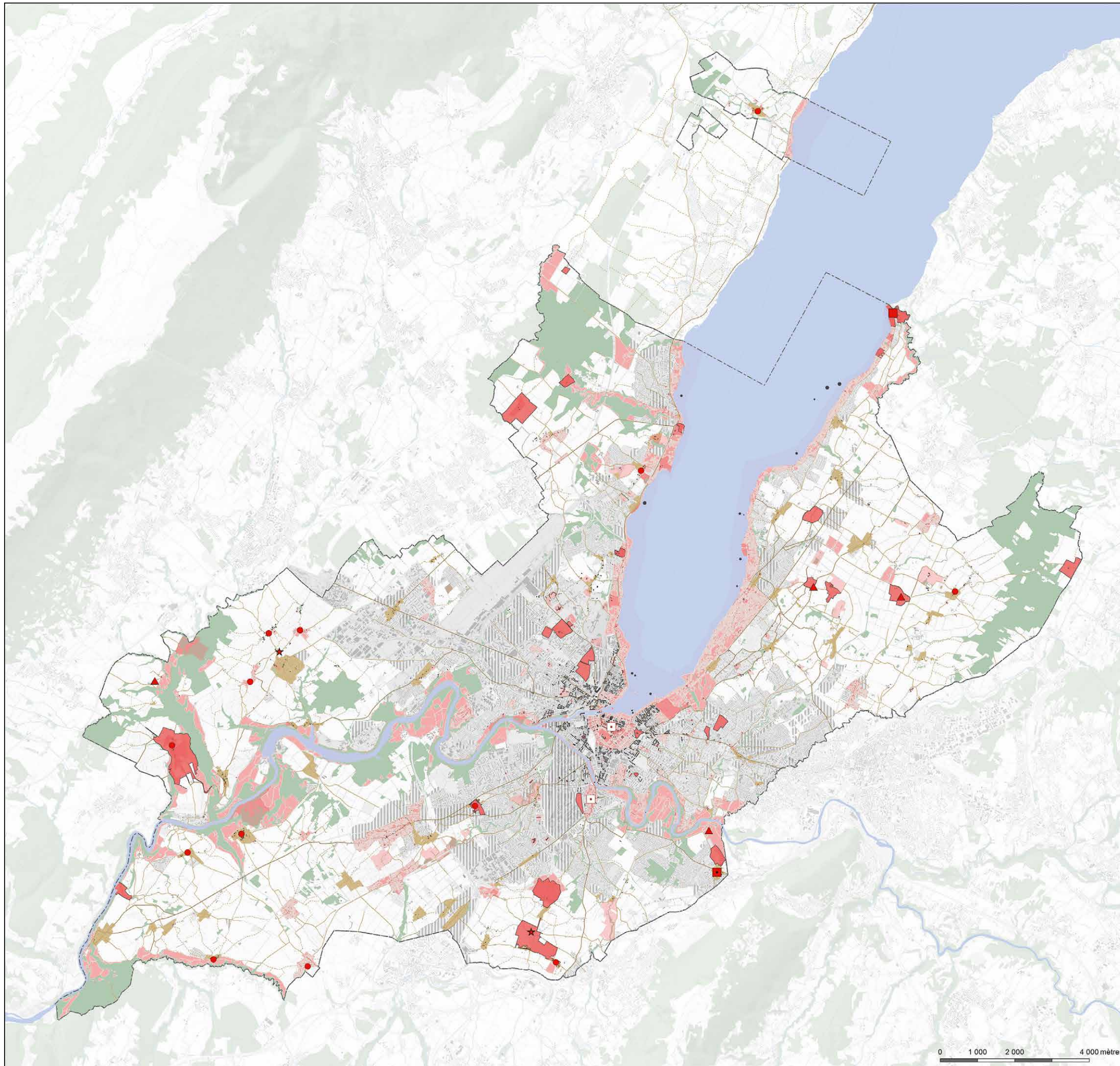
CENTRALITÉS À CRÉER ET À RENFORCER PAR L'IMPLANTATION
D'ÉQUIPEMENTS D'IMPORTANCE CANTONALE ET RÉGIONALE

ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Niveau régional	Niveau cantonal	
		Administration
		Culture
		Enseignement
		Santé - social
		Sécurité
		Sports et loisirs
		Transports
		Projets annoncés
		Secteurs des projets campus urbains intégrés HES/UNI

INFORMATIONS DE BASE

Données de base	Contenu du PDCn	
		Zones urbaines existantes / renouvellement, densification, ou extensions urbaines (fiches A01, A03, A05, A07)
		Centralités d'agglomération / de secteur / de quartier
		Lignes de chemin de fer en service / projets engagés ou compléments au réseau
		Axes forts TC (transports collectifs) existants / projets engagés ou prolongements à étudier
		Autoroutes existantes / nouveaux tronçons à étudier / élargissements





REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

Office de l'urbanisme

Direction de la planification cantonale

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030

Carte n°5- Préserver et mettre en valeur
le patrimoine

Annexe aux fiches A15 et C05

MESURES DE PROTECTION CANTONALES

- Bâtiments ou objets classés et/ou inscrits à l'inventaire
- Ensembles du XIXème siècle et du début du XXème siècle
(selon les art. 89 et ss LCI)

Plans de site en procédure d'adoption

Secteurs protégés

Parcelles classées et/ou inscrites à l'inventaire

Zones 4B protégées et de développement 4B protégées

INVENTAIRES FÉDÉRAUX

INVENTAIRE FÉDÉRAL DES SITES CONSTRUITS
D'IMPORTANCE NATIONALE À PROTÉGER EN SUISSE (ISOS)

Hameaux

Villages

Villages urbanisés

Bourgs

Villes

Cas particuliers

INVENTAIRE FÉDÉRAL DES VOIES DE
COMMUNICATION HISTORIQUES DE LA SUISSE (IVS)

Importance nationale

Importance régionale

Importance locale

URBANISATION ACTUELLE ET FUTURE

Zones urbaines existantes

Périmètres de renouvellement,
de densification ou d'extensions urbaines

0 1 000 2 000 4 000 mètres

PDCn 2030 | 1re mise à jour
Adopté par le Grand Conseil le 10 avril 2019
Approuvé par la Confédération le 18 janvier 2021



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

DÉPARTEMENT DE L'URBANISME

Office de l'urbanisme

Planification directrice cantonale et régionale

PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030

Carte n°6 - Secteurs exposés aux bruits des avions Annexe à la fiche A20

PRINCIPES D'AFFECTATION DANS LES PROJETS EN COURS

-  Activités (DS III - DS IV)
-  Mixité activités > logement (DS III)
-  Principalement logement (DS II)

SECTEURS DONT L'AFFECTATION ENVISAGÉE OU ACTUELLE DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE PESÉE D'INTÉRÊT



LIMITES OPB (BRUIT DES AVIONS), COURBES ENVELOPPANTES

-  VP DS II
-  VP DS III
-  VLI DS II
-  VLI DS III
-  VLI DS III + 5 dB (A) (bureaux)

URBANISATION ACTUELLE ET FUTURE

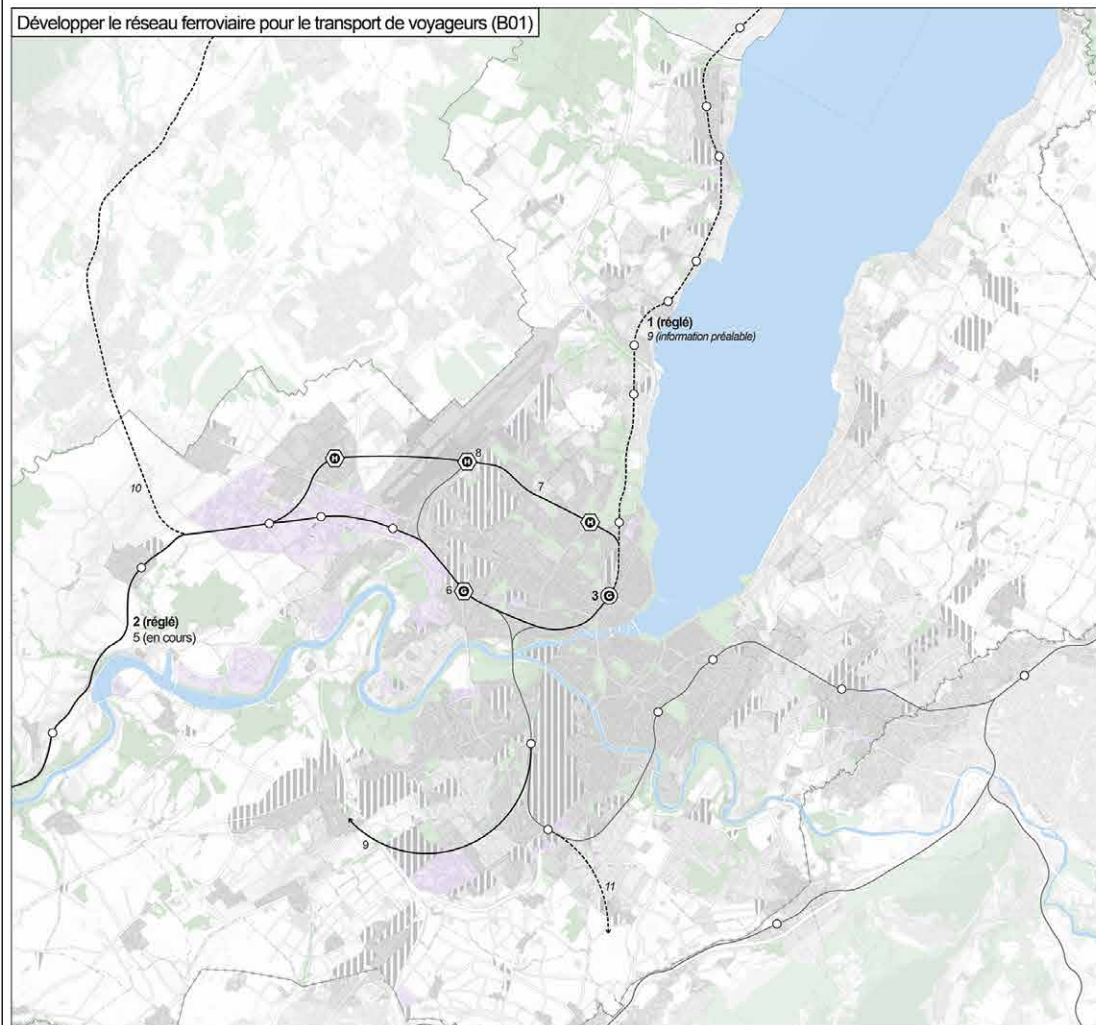
-  Centre urbain
-  Couronne urbaine
-  Noyaux suburbains, villages
-  Zone villas
-  Extensions urbaines

NB : Compte tenu de la mise à jour prochaine de la fiche PSIA, l'intégralité des informations présentes sur cette carte reste inchangée depuis l'adoption du PDCn 2030 en avril 2015. La mise à jour de cette carte interviendra à la suite de l'adoption de la fiche du plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique.

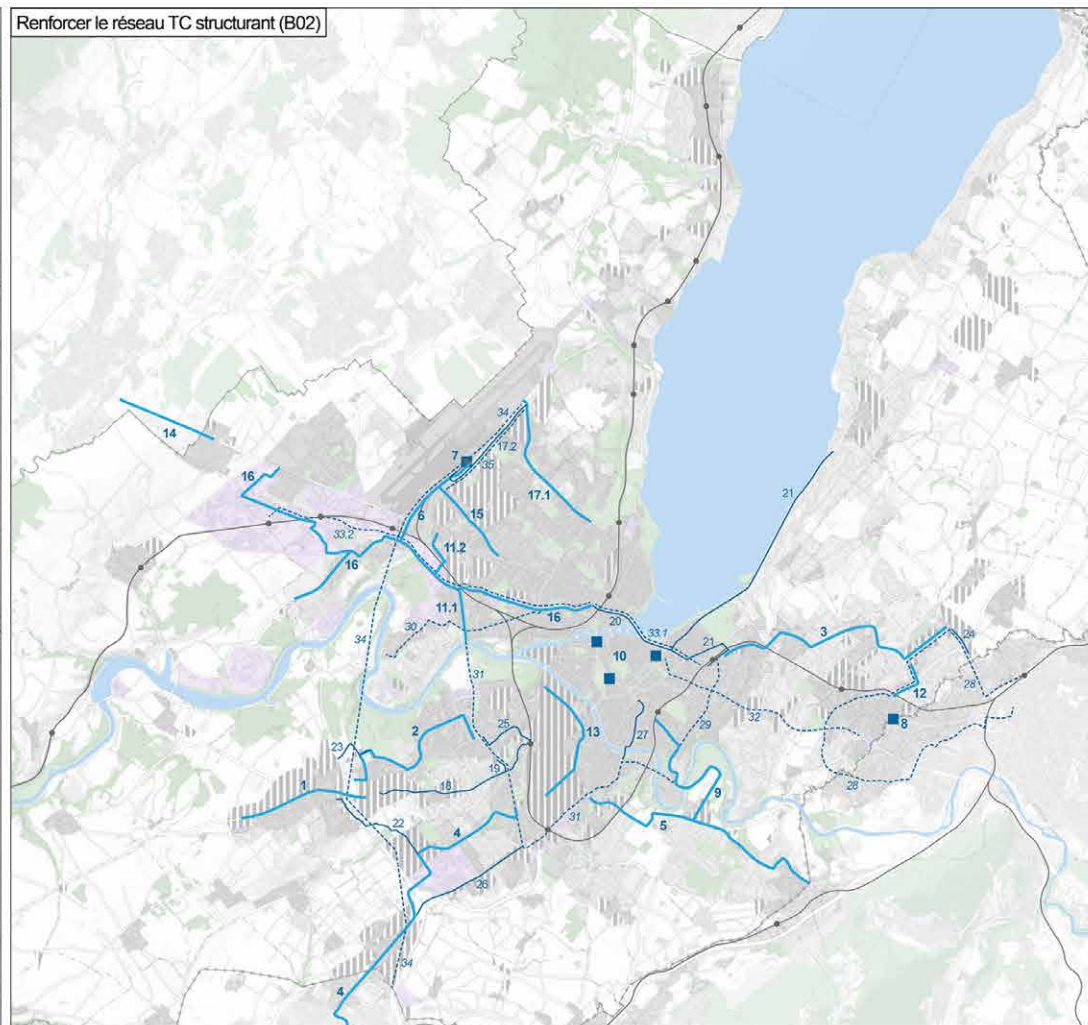
0 500 1 000 2 000 mètres

Adopté par le Grand Conseil
le 20 septembre 2013

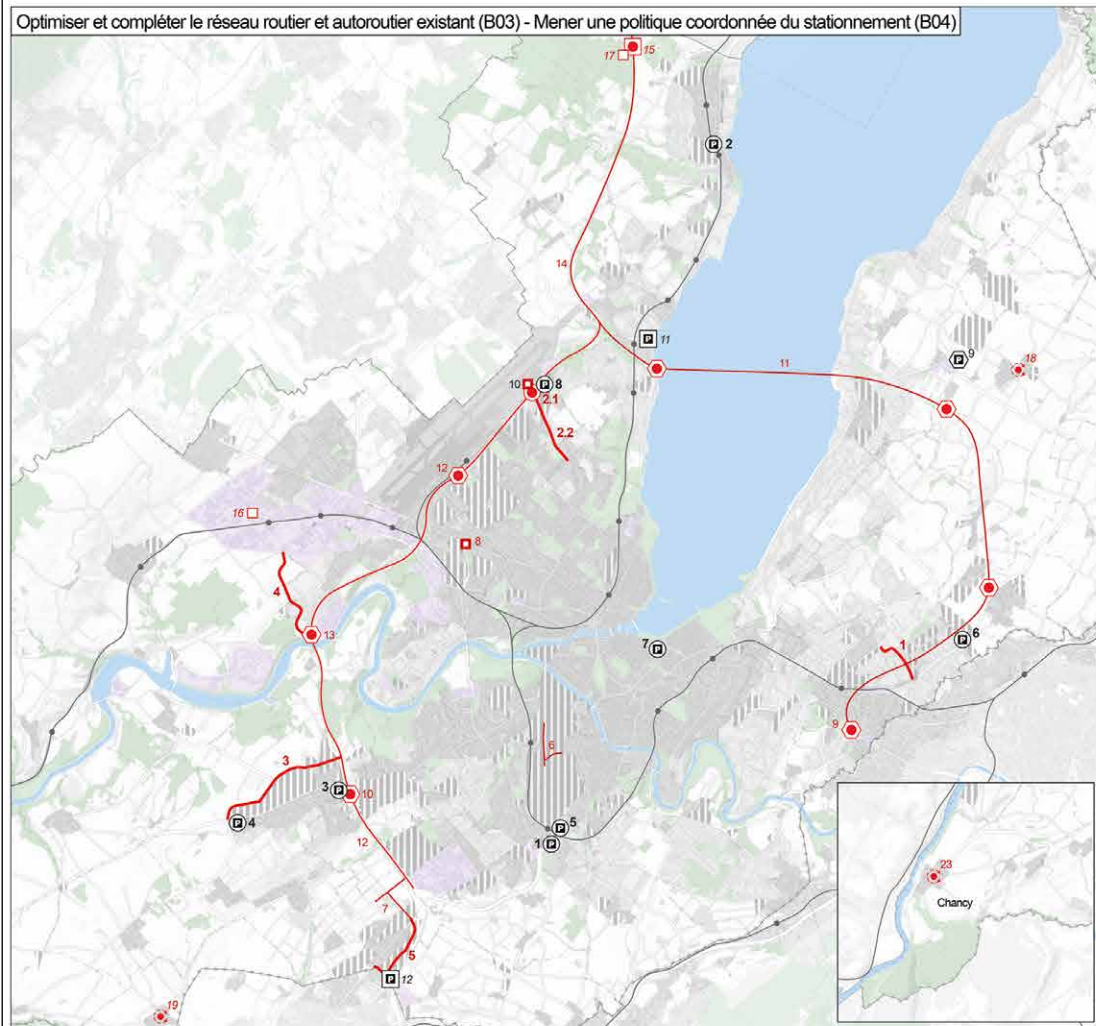
Développer le réseau ferroviaire pour le transport de voyageurs (B01)



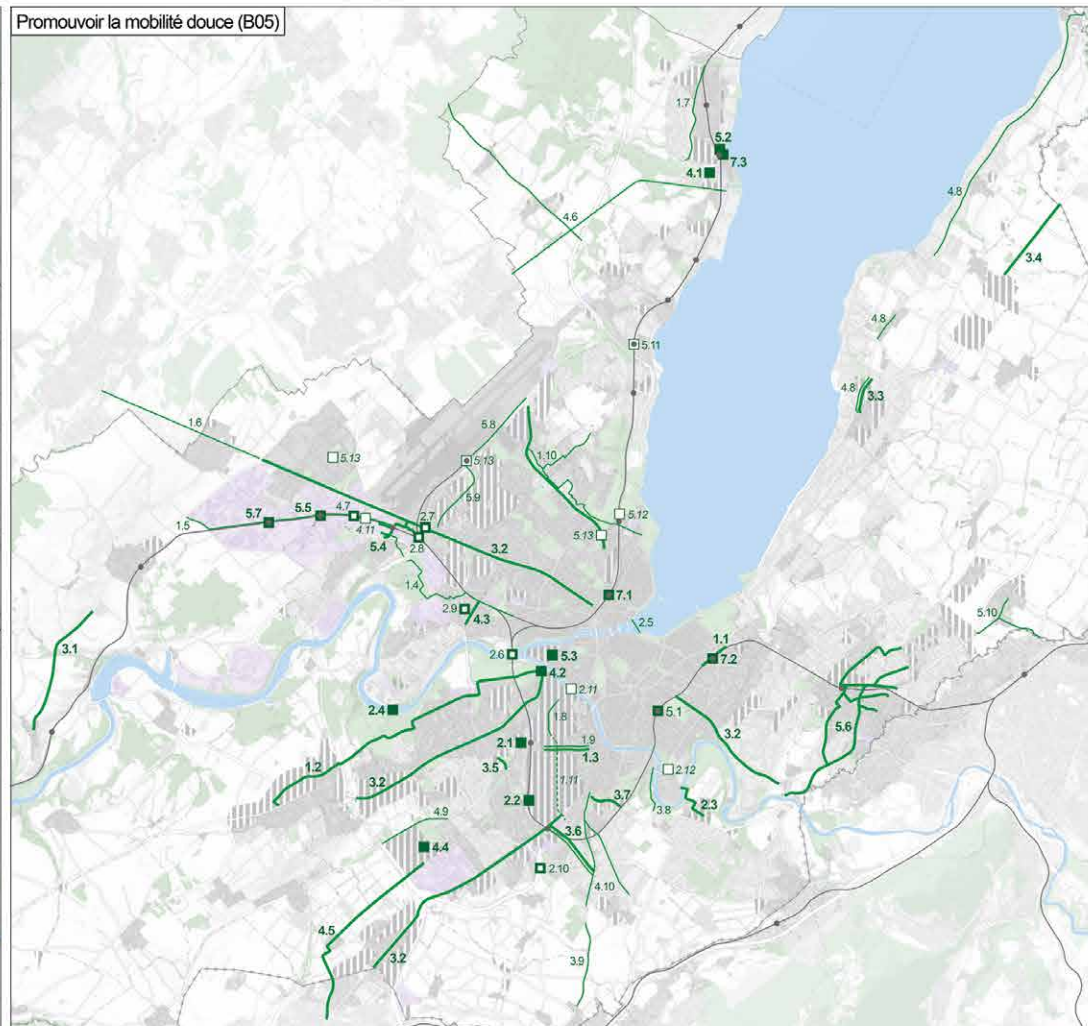
Renforcer le réseau TC structurant (B02)



Optimiser et compléter le réseau routier et autoroutier existant (B03) - Mener une politique coordonnée du stationnement (B04)



Promouvoir la mobilité douce (B05)



DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

Office de l'urbanisme

Direction de la planification cantonale

PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030 Carte n°7 - Mesures de mobilité Annexe aux fiches B01 - B02 - B03 - B04 - B05

LES TRACÉS ET AUTRES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ SONT REPRÉSENTÉS DE MANIÈRE APPROXIMATIVE. CES INFORMATIONS SERONT AFFINÉES À L'OCCASION DE PLANIFICATIONS ULTÉRIEURES.

MESURES DE MOBILITÉ

B01 - Développer le réseau ferroviaire pour le transport de voyageurs

Coordination

Réglée	En cours	Information préalable	
			Lignes de chemin de fer
			Haltes ferroviaires
			Gares

B02 - Renforcer le réseau TC structurant

Coordination

Réglée	En cours	Information préalable	
			Réseau TC
			Autres mesures ponctuelles

B03 - Optimiser et compléter le réseau routier et autoroutier

B04 - Mener une politique coordonnée du stationnement

Coordination

Réglée	En cours	Information préalable	
			Réseau routier
			Jonctions, échangeurs autoroutiers
			Demi-jonctions autoroutières
			Parkings-relais
			Contournements de villages
			Autres mesures ponctuelles

B05 - Promouvoir la mobilité douce

Coordination

Réglée	En cours	Information préalable	
			Mobilité douce
			Autres mesures ponctuelles

INFORMATIONS DE BASE

	Zones urbaines existantes / zone 5 / zones d'activités
	Périmètres de renouvellement, de densification ou d'extensions urbaines
	Lignes de chemin de fer et gares ou haltes existantes



PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030
Carte n°8 - Préservation et reconstitution
des continuités biologiques
Annexe à la fiche C06

CORRIDORS BIOLOGIQUESDonnées
de baseContenu du
plan directeur

Corridor biologique



Continuum agricole extensif



Continuum forestier



Continuum aquatique (surface)



Continuum aquatique (linéaire)



Réservoir de biodiversité



Conflit sur continuum



Corridor à enjeux



Contrat corridors

URBANISATION ACTUELLE ET FUTURE

Centre urbain



Couronne urbaine



Noyau suburbain, village



Zone villas



Extension urbaine

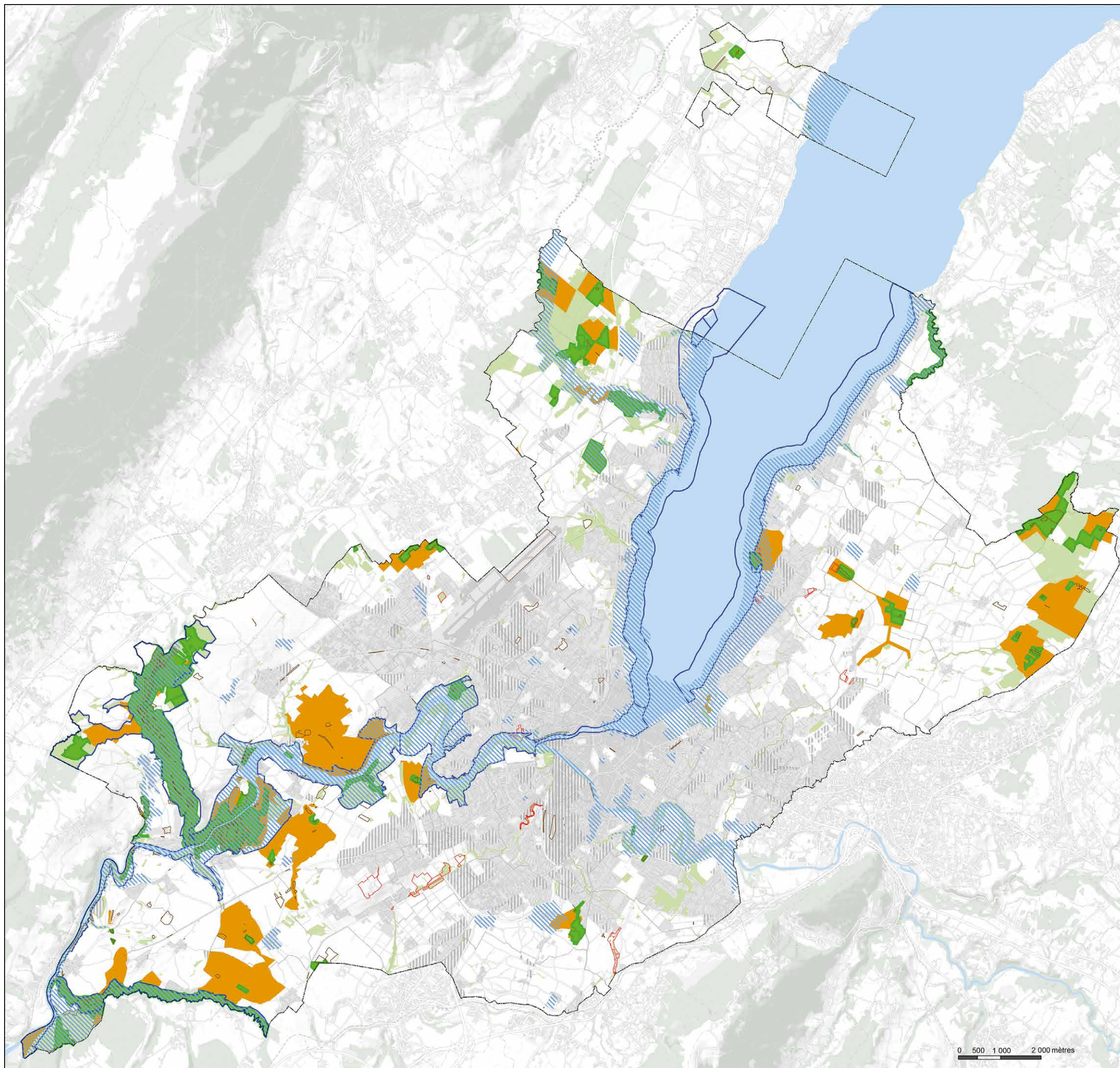
Contrat corridors
Vesancy - Versoix

Contrat corridors
Pays de Gex - Mandement

Contrat corridors
Arve - Lac

Contrat corridors
Champagne - Genevois

0 2 000 4 000 6 000 mètres



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

Office de l'urbanisme

Direction de la planification cantonale

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030 Carte n°9 - Espaces et périmètres protégés Annexe à la fiche C08

PROTECTION FÉDÉRALE ET INTERNATIONALE

-  Périmètres OROEM (Ordonnance sur les réserves d'oiseaux d'eau et de migrants)
IFP (Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments d'importance nationale)
-  Inventaires (Zones alluviales, Prairies et pâturages secs, Batraciens, Bas marais)

PROTECTION CANTONALE

-  Objets classés d'intérêt nature (LPMNS)
-  Sites prioritaires Flore
-  Plans de site et lois de protection des rives
-  Réserves naturelles : périmètres validés / en cours de validation
-  Cadastre forestier

URBANISATION ACTUELLE ET FUTURE

-  Zones urbaines existantes
-  Périmètres de renouvellement, de densification ou d'extensions urbaines

0 500 1 000 2 000 mètres



Office de l'urbanisme

Direction de la planification cantonale

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030 Carte n°10 - Gravières, décharges de type A et eaux souterraines Annexe aux fiches D01 et D03

EXPLOITATION DES GRAVIÈRES

Périmètres inscrits au Plan directeur des gravières (05.2018)

-  Gravières en exploitation
-  Zones d'exploitation déjà exploitées
-  Zones d'exploitation restant à exploiter
-  Zones d'attente

DÉCHARGES POUR MATÉRIAUX INERTES

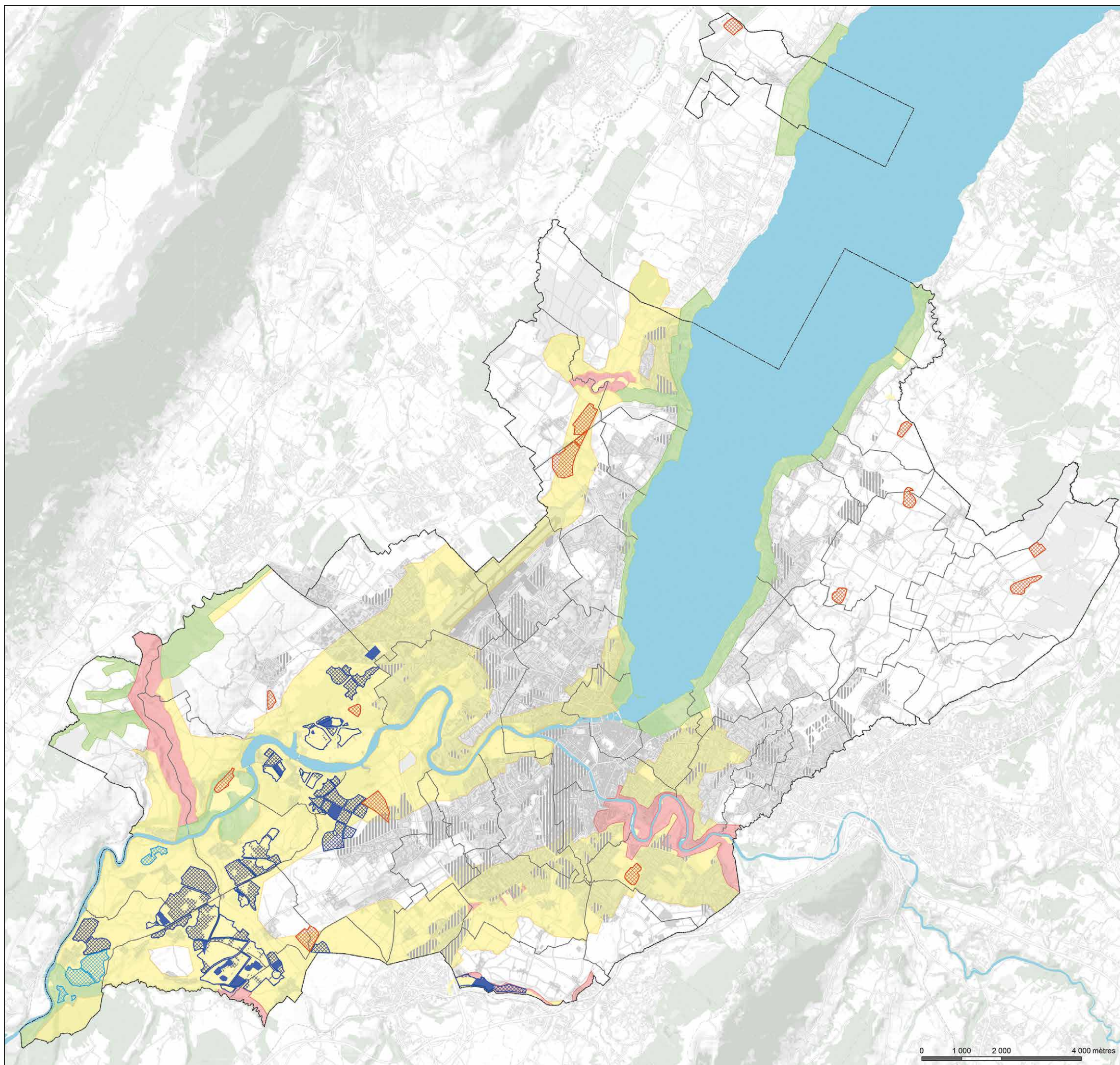
-  Sites inscrits au Plan directeur des décharges de type A

PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES

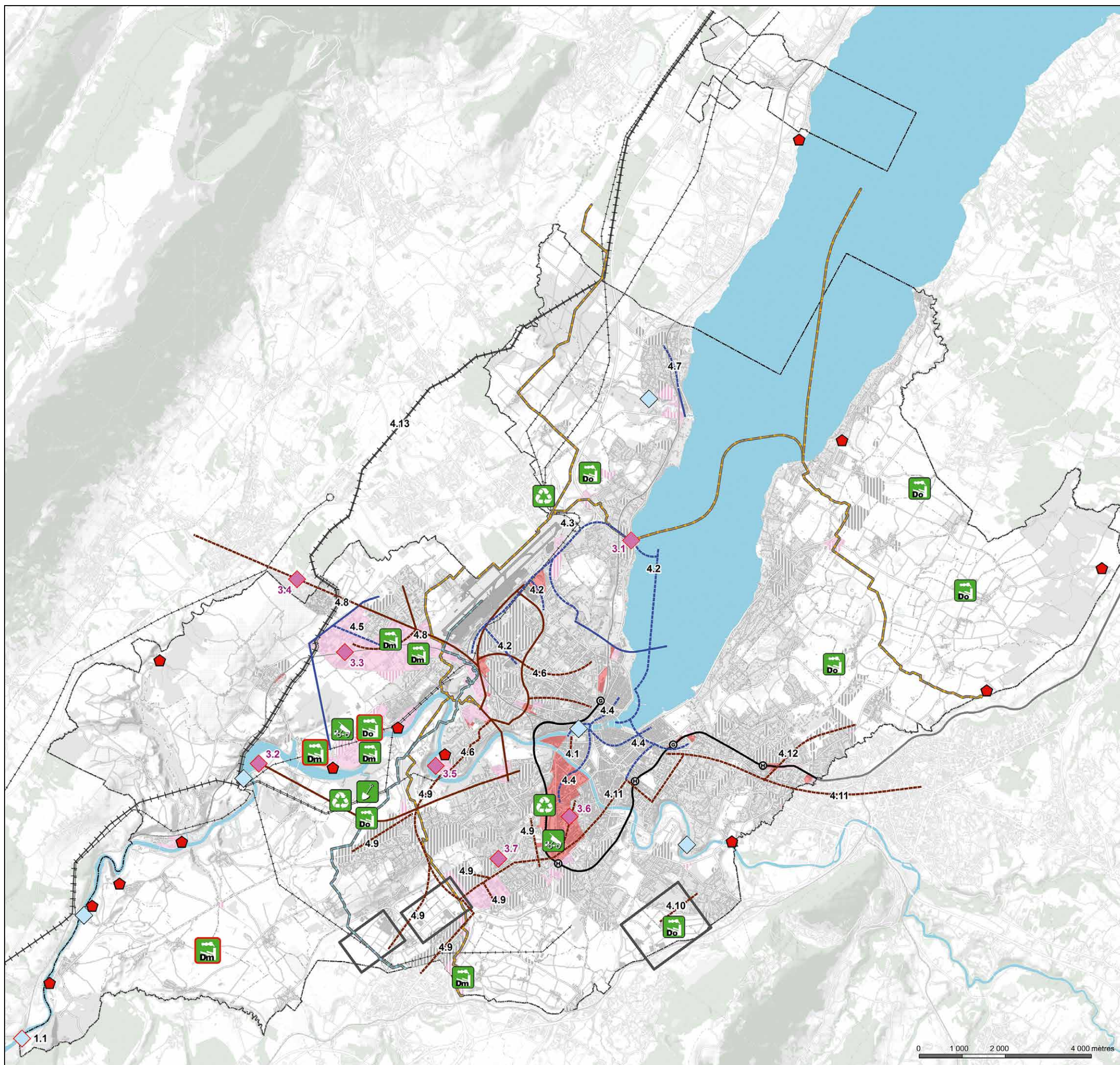
-  Secteur AO de protection des eaux superficielles
-  Secteur Au de protection des eaux souterraines
-  Secteur B de protection des eaux souterraines

URBANISATION ACTUELLE ET FUTURE

-  Zones urbaines existantes
-  Extensions urbaines



0 1 000 2 000 4 000 mètres





REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

Office de l'urbanisme

Direction de la planification cantonale

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030

Carte n°11 - Gestion des ressources,
des déchets et des eaux usées

Annexe aux fiches D02 - D04 - D06

Donnée
de base

Contenu du
plan directeur



ÉNERGIE - Infrastructures de transformation

Production électrique

Production et stockage thermiques
(évolution d'équipements existants)



ÉNERGIE - Infrastructures de transport

Principale liaison réseau thermique d'eau

Principale liaison réseau thermique du type CAD

Gazoduc

Oléoduc



Lignes électriques 380 kV - 220kV - 130 kV /
Remplacement de la ligne Verbois-Génissiat 380 kV /
3ème point d'injection 220kV (localisation à confirmer)



ÉNERGIE - Zones d'intérêt particulières

Zones industrielles et artisanales ou mixtes / Renouvellement
urbain mixte/en projet : lieux de transformation, de production
d'énergie et d'application du principe d'écologie industrielle

Zones d'intérêt énergie ZAS

Ligne CEVA (tunnels, tranchées couvertes) et gares/haltes
en vue de leur exploitation géothermique via des infrastructures



GESTION DES DÉCHETS

Espaces de récupération (ESREC)



Installations de traitement des déchets minéraux



Installations de traitement des déchets organiques



Logistique de transport



Décharges de type D et E



GESTION DES EAUX USÉES - Installations de traitement

Stations d'épuration : lieux propices à l'installation
d'infrastructures de valorisation des rejets de chaleur



**URBANISATION ET INFRASTRUCTURES DE
TRANSPORTS ACTUELLES ET FUTURES**

Zones urbanisées

Périmètres de densification ou d'extensions urbaines
à dominante habitations

0 1 000 2 000 4 000 mètres

PDCn 2030 | 1re mise à jour
Adopté par le Grand Conseil le 10 avril 2019
Approuvé par la Confédération le 18 janvier 2021

